

● Droit de la propriété intellectuelle : perfectionnement

Protéger son actif immatériel

Code
701407

Durée
**1 jour / 7
heures**

Tarif Inter*
**1158 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Toute personne confrontée à des problématiques de propriété intellectuelle

PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base en droit de la propriété intellectuelle ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit de la propriété intellectuelle : fondamentaux \(23408 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d' Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Objectifs pédagogiques

- Définir les conditions de protection des droits de la propriété intellectuelle (PI)
- Appliquer les actions requises pour protéger ses droits
- Mettre en oeuvre les procédures judiciaires de défense de ses droits

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Définir les conditions de protection des droits de la propriété intellectuelle (PI)

Approfondir les notions du droit de la PI

- Rappel des conditions de protection du droit d'auteur
- Comment dater sa création ?

Déposer la marque

- Conditions de validité d'une marque
- Identification des signes pouvant être déposés à titre de marque
- Droits antérieurs opposables
- Comment faire une recherches d'antériorité
- Démarches liées au dépôt : choix des classes de produits et de services
- Suivi de la phase d'enregistrement de la marque
- Réponse aux objections de l'INPI
- Procédure d'opposition
- Mise en situation : comment utiliser le site de l'INPI ?
- Débat : répondre à une opposition

Protéger un dessin ou modèle

- Conditions de protection

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Démarches liées au dépôt
- Cas pratique : comment procéder en cas de dépôts multiples ?

Appliquer les actions requises pour protéger ses droits

Déterminer les mesures préalables

- Demande d'intervention des douanes
- Mise en place d'une surveillance

Agir devant l'INPI

- Action en déchéance
- Action en nullité
- Recours
- Débat : retour sur votre expérience en entreprise

Mettre en oeuvre les procédures judiciaires de défense de ses droits de PI

Déployer les mesures préalables pour prouver les faits

- Conditions de la saisie-contrefaçon
- Procédure sur requête de l'article 145 du Code de Procédure Civile

Agir devant le Tribunal Judiciaire

- Action en contrefaçon
- Action en nullité : répartition de compétence avec l'INPI
- Cas pratique : mettre en oeuvre les recours

Définir les parties à la procédure

- Titulaire du droit
- Licencié

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 6 Nov. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 6 Nov. 2026

